



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/05/17

Reçu en Préfecture le : 11/05/17  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 9 mai 2017**  
**D-2017/185**

***Aujourd'hui 9 mai 2017, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,  
*Monsieur Didier CAZABONNE présent à partir de 16h25*

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Michèle DELAUNAY

## Sécurisation des écoles. Demandes de subventions. Autorisation.

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renforcement des directives du plan Vigipirate, la Ville de Bordeaux a pris des mesures préventives pour renforcer la sécurité des écoles publiques sur son territoire.

Depuis le mois de septembre 2016, la Ville réalise des travaux visant l'occultation des vitrages et l'installation ou l'adaptation de visiophones.

L'occultation des vitrages présents dans les bâtiments situés dans les halls d'entrée ou toutes autres pièces donnant une visibilité en rez-de-chaussée depuis la rue, permet aux occupants de voir sans être vus limitant ainsi les informations que peuvent récupérer les personnes tentant une intrusion (présence d'un adulte dans le hall, distribution du hall pour accéder aux autres pièces,...). Cette opération s'est accompagnée de travaux de rehaussement et renforcement des clôtures et portails délimitant les espaces publics et les écoles.

L'objectif est de limiter les interférences entre l'environnement extérieur et les écoles et de renforcer le sentiment de protection à l'intérieur des bâtiments.

Sur la base d'un coût prévisionnel s'élevant à 147 000 € H.T., une demande de cofinancement a été déposée en 2016 auprès de l'Etat, qui est susceptible d'apporter un soutien financier à hauteur de 80 %, soit 117 000 €.

Le déploiement de visiophones dans l'ensemble des écoles du territoire bordelais permet de sécuriser l'accès aux établissements en améliorant les contrôles. Une identification des visiteurs est ainsi possible sans ouverture des portes. La majorité des écoles n'étant pas équipée de visiophones, la Ville déploie ces équipements progressivement. Les établissements déjà équipés de visiophones nécessitent quant à eux, des travaux d'adaptation des visiophones par l'ajout notamment de points de commande d'ouverture. Cet équipement est indispensable pour la sécurisation des écoles notamment au regard des multiples usagers amenés à y accéder.

Cette opération a fait l'objet d'une demande de subvention en 2016 auprès de l'Etat sur la base d'un coût prévisionnel de 370 000 € H.T. L'Etat est susceptible d'apporter un soutien financier à hauteur de 80 %, soit 296 000 €.

La Ville prévoit de poursuivre son action en faveur de la sécurisation des écoles en installant des alarmes spécifiques d'alerte « attentat-intrusion » sur l'ensemble des établissements publics de son territoire. Il s'agit d'une alarme audible sur un très large périmètre et dont le son est bien distinct des autres alarmes (incendie). L'alarme déclenche en simultané l'envoi d'un message d'alerte via le réseau TETRA à la police municipale, qui peut alors appeler les numéros de contre appel.

L'Etat est susceptible d'apporter un soutien financier à cette opération dont le coût prévisionnel s'élève à 558 010 € H.T. à hauteur de 80%, soit 446 408 €.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Financeurs	Visiophones	%	Occultation vitrages	%	Alarmes « attentat-intrusion »	%
Etat / FIPD	296 000 €	80%	117 000 €	80%	446 408 €	80%
Ville de Bordeaux	74 000 €	20%	30 000 €	20%	111 602 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>370 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>147 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>558 010 €</b>	<b>100%</b>

Dans l'éventualité où ces cofinancements seraient moindres, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter le cofinancier mentionné ci-dessus,
- à signer tout document relatif à ces cofinancements,
- à encaisser ces cofinancements.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 mai 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Emmanuelle CUNY**